



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par les Salesian Missions, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.



Déclaration

La migration et les objectifs du Millénaire pour le développement

Lors de l'examen des résultats obtenus et des difficultés rencontrées dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles, la réalité de la migration doit être considérée avec soin.

On dit que migrer est le plus vieux recours contre la pauvreté de l'histoire humaine. Plus d'un milliard de personnes misent sur la migration internationale et nationale, animés par le désir d'améliorer les revenus, la santé et l'éducation de leurs familles, d'échapper à la pauvreté et à la guerre, ou encore de s'adapter à des chocs écologiques et économiques.

Les femmes n'ont jamais été aussi nombreuses à migrer. Selon certaines estimations, elles représentent désormais près de la moitié de la population des migrants internationaux. Dans certains pays, cette proportion monte à 70 ou 80 %. De plus, un nombre croissant de jeunes filles, en particulier urbaines, migrent. Des études ont montré qu'actuellement, dans la tranche des 15-19 ans, les filles urbaines étaient plus nombreuses à migrer que les garçons urbains.

Si les travailleurs migrants sont souvent contraints d'accepter des emplois difficiles, dangereux ou dégradants, c'est une réalité encore plus courante pour les femmes et les filles migrantes. Ces dernières occupent souvent des emplois peu considérés et peu rémunérateurs, tels que des postes dans des usines ou dans le domaine des services, comme par exemple le service à la personne qui est dévolu aux femmes. Dans certains cas, les femmes et les filles sont traitées en quasi esclaves sur leur lieu de travail. Au vu des faits, les femmes et les filles sont exposées à un risque bien plus élevé d'exploitation, de violences et de mauvais traitements.

Les femmes et les filles migrantes sont particulièrement vulnérables face à la traite des êtres humains. Elles sont trompées par des rabatteurs sans scrupules qui promettent un travail à leur victime innocente pour la plupart du temps la rendre prisonnière d'une vie faite d'exploitation sexuelle. Cette industrie qui pèse plusieurs millions de dollars et qui repose sur le trafic est pernicieuse car elle est contrôlée par ceux qui exploitent la misère des autres, des personnes pour qui la misère des autres est source de revenus. Les femmes et les filles victimes de traite sont souvent exposées à des violences sexuelles et à des maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH. De plus, de par le caractère clandestin de la traite, les victimes ont un accès limité à des services médicaux ou juridiques.

Migrer peut aussi être synonyme d'autonomisation

Si migrer peut être synonyme de vulnérabilité, cela peut aussi être synonyme d'autonomisation des adolescentes et des femmes sur le plan économique. Les femmes et les filles migrantes qui travaillent acquièrent des économies, ce qui leur permet de prendre un rôle moteur à l'heure de répondre à leurs besoins de base et de décider de leur avenir. De plus, la plupart des filles migrantes prennent très au sérieux leurs responsabilités vis-à-vis de leur famille. Elles sont nombreuses à subvenir aux besoins de leurs parents vieillissants et à financer la scolarisation de leur fratrie.

Les transferts de fonds en faveur des familles réalisés par les femmes et les filles migrantes ont contribué à élever le niveau de vie de leurs familles, en particulier dans les zones rurales. Ces contributions sont généralement utilisées pour nourrir, habiller et scolariser les enfants, ainsi que pour financer leurs soins de santé. Les transferts de fonds aident les économies locales à se développer. Ainsi les communautés appauvries deviennent plus viables. Pour certains des pays en développement, les transferts de fonds provenant des migrants représentent une source de capitaux très importante; et pour de nombreux pays, ces transferts dépassent les investissements étrangers directs ou l'aide au développement. De plus, le retour du capital technologique, social et humain a un réel impact dans le pays d'origine sur la réduction de la pauvreté et le développement économique.

Des données récentes ont montré que les femmes envoient une part plus élevée de leurs revenus à leur famille restée dans leur pays d'origine que les hommes. De plus, les familles rurales ont beaucoup plus de chances de recevoir des transferts de fonds de la part de migrants nationaux plutôt que de migrants internationaux. L'éradication de la pauvreté est souvent due aux efforts des femmes.

La migration à l'aune de l'après-2015

Étant donné le nombre de personnes se déplaçant, il apparaît clairement que la question de la migration doit être un élément central de politiques de planification plus larges concernant notre futur commun. Les migrations ont eu et ont toujours un impact sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cette question doit être prise en compte dans les stratégies de développement pour l'après-2015. Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales a déclaré que la migration, quand elle était gérée de manière juste, pouvait contribuer de manière majeure à la fois au développement social et économique du pays d'origine et du pays de destination. La migration élargit les perspectives des personnes et constitue un moyen décisif pour élargir l'accès aux ressources et réduire la pauvreté.

La série de tables rondes conduite par l'Organisation internationale pour les migrations en partenariat avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour la population, en préparation du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, qui s'est tenu en octobre 2013, a constitué un élément essentiel du travail réalisé pour assurer le respect et la protection des droits de l'homme de tous les migrants, en particulier des femmes et des enfants. Lutter contre le problème du trafic de migrants et de la traite d'êtres humains et s'attaquer au « business » de la migration aidera à assurer la possibilité pour tous de migrer de manière régulière, organisée et sûre, en réduisant les cas de violences et d'exploitation touchant les plus vulnérables, en quête d'une vie meilleure.

Le Dialogue de haut niveau a insisté sur le sérieux avec lequel la communauté internationale doit traiter la question de la migration. Le large éventail de participants au Dialogue de haut niveau, dont des États, des organisations intergouvernementales, l'ONU et des organismes apparentés, ainsi que des organisations de la société civile, a mis en évidence le fait que la migration est un phénomène multipartite qui doit être traité à tous les niveaux dans toutes ses dimensions. Si les femmes et les filles doivent être des agents du changement et du développement à la fois dans leur pays d'origine et dans leur pays d'accueil, toutes

les parties prenantes doivent être impliquées dans la planification, la réalisation et l'évaluation des programmes et des politiques touchant à la migration.

Quand des femmes et des filles migrantes confrontées à des situations difficiles, qui par exemple sont exploitées sexuellement, vivent dans la rue ou occupent un travail à faible rémunération à la limite de l'esclavage, disent préférer leur situation actuelle à la vie qu'elles ont laissé derrière elles, il apparaît clairement que les structures sociétales doivent être remises en cause. Quand des politiques empêchent les femmes et les filles de développer tout leur potentiel ou d'avoir le même pouvoir d'influence que les hommes dans la société où elles vivent, quand des femmes et des filles considèrent qu'opter pour une des alternatives peu enviables qui s'offrent à elles est une façon de prendre en main leur destin, alors nous devons repenser nos attitudes et comportements sociétaux. Par ailleurs, les femmes et les filles migrantes doivent prendre part à l'élaboration des politiques et des programmes qui les concernent. Quand les femmes et les filles sont autonomisées et qu'elles peuvent participer aux discussions, des solutions plus efficaces sont envisageables.

Recommandations

L'autonomisation des femmes et des filles ainsi que leur participation à tous les niveaux du processus de prise de décision sont essentielles pour se rapprocher encore des cibles des objectifs du Millénaire pour le développement et formuler des objectifs de développement durable pour l'après-2015. Les voix des femmes et des filles migrantes doivent être entendues. Pour parvenir à cela, nous recommandons aux Gouvernements de :

- Traiter les graves problèmes auxquels sont confrontées les femmes et les filles au cours du processus migratoire;
- Lutter contre les violations des droits des femmes et des filles migrantes et lever l'immunité des fonctionnaires qui ne protègent pas les droits des populations vulnérables;
- Faire en sorte que tous les migrants bénéficient d'une protection sociale quelque soit leur situation; l'application de la recommandation n° 202 de l'Organisation internationale du Travail concernant les socles de protection sociale nationaux est un premier pas important vers la réalisation de cet objectif;
- Promulguer et appliquer des lois visant à mettre un terme à la traite des femmes et des filles; traduire en justice les trafiquants et fournir une juste rémunération à ceux qui ont été exploités est essentiel pour mettre fin à ce fléau;
- Éviter la criminalisation des migrants et rechercher d'autres moyens pour lutter contre l'immigration irrégulière;
- Créer des structures nationales et internationales pour faire en sorte que les filles et les femmes soient sur un pied d'égalité avec les hommes à la table des négociations pour réfléchir à un programme de développement juste, équitable et durable;
- Lutter contre les forces systémiques et structurelles de leur société qui sont en faveur de la discrimination, de l'exclusion et des inégalités qui empêchent les

femmes et les filles de pouvoir s'exprimer au même titre que les hommes ou d'avoir les mêmes chances;

- Collaborer afin d'assurer à tous la possibilité de migrer de manière régulière, organisée et sûre;
 - Réaffecter une partie de leurs dépenses militaires au financement de programmes qui aideront à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement;
 - Appliquer les résolutions [1325 \(2000\)](#), [1820 \(2008\)](#), [1888 \(2009\)](#), [1889 \(2009\)](#), [1960 \(2010\)](#) et [2106 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité pour la prévention de toutes les formes de violence contre les filles et les femmes.
-

* Remarque : Cette déclaration est approuvée par l'organisation non gouvernementale suivante, dotée du statut consultatif auprès du Conseil : la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul.